



**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 9 février 2006

Membres présents

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET - Melle MASLOUHI

Mme AVENA - MM. BACHELARD - BEKHTAOUI - BELLEVILLE - BERNARD - Mmes BESSIS - BLIGNY - MM. BOUHELIER - BOURNY - BRIOT - BRUYERE - CARBONNEL - CHEVIGNY - Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mmes DARCIAUX - DELEBARRE - MM. DÉTANG - DESVIGNES - DOUHAI - DUBOIS - DUPIRE - Mme DURNERIN - MM. ESMONIN - ETIEVANT - FOUCHERES - FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - MM. GERVAIS - G. GILLOT - J.P. GILLOT - GONDELLIER - Mme HERVIEU - MM. HESSE - IZIMER - JOLY - LABORIER - LAURENT - LECHAPT - Mme LEMOUZY - MM. MAGLICA - MARCHAND - MARTIN - MASSON - Mme MASSU - MM. MENUT - MILLOT - MOREAU - NOWOTNY - PARIS - PERRIN - PETITJEAN - PILLIEN - PINON - Mme POPARD - MM. PRIBETICH - RETY - ROIZOT - Mme ROY - MM. SAUNIE - SOUMIER - Mme TENENBAUM

Membres absents : MM. ALLAERT (pouvoir à M. Guy GILLOT) - AUDARD (pouvoir à M. ESMONIN) - BARBEY (pouvoir à M. ROIZOT) - Mme BERNARD (pouvoir à M. IZIMER) - M. BERTELOOT (pouvoir à M. MILLOT) - Mme BIOT (pouvoir à M. DANIERE) - MM. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) - CHAPUIS (pouvoir à M. FOUCHERES) - DELATTE - DODET - Mme FLAMENT (pouvoir à M. GERVAIS) - M. JULIEN (pouvoir à M. PINON) - Mme MANSAT (pouvoir à Melle MASLOUHI) - MM. NUDANT (pouvoir à M. BRIOT) - OBRIOT (pouvoir à Mme DARCIAUX).

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE et TIC - Parc d'activités Capnord à Dijon – Cession du lot n° 2c**

Par convention publique d'aménagement signée le 23 septembre 2003, la Communauté d'agglomération dijonnaise a confié à la Semaad l'aménagement et la commercialisation de la zone d'activité économique «Parc d'activités Capnord » à Dijon.

Conformément à l'article 14.2 de ladite convention, et en respect de l'article L.311-6 du Code de l'Urbanisme, chaque projet de cession doit faire l'objet d'un cahier des charges soumis à l'approbation du Conseil de Communauté.

Il est proposé d'autoriser la Semaad à vendre à la Société ALUNOV, le lot n° 2c situé sur la zone d'activité « Parc d'activités Capnord » à Dijon.

Ce lot d'une superficie de 3 600 m<sup>2</sup> environ, affecté d'une surface constructible autorisée de 4 000 m<sup>2</sup> de surface hors oeuvre nette maximale, sera vendu au prix de 30 euros H.T. le m<sup>2</sup>, soit un prix de cession de :

Hors taxes	108 000,00 €
TVA au taux de 19,6 %	21 168,00 €
Toutes taxes comprises	129 168,00 €

L'acquéreur s'engage à respecter les règles de constructibilité définies par le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le règlement du lotissement et le cahier des charges des terrains.

Vu l'avis de la Commission,

## LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

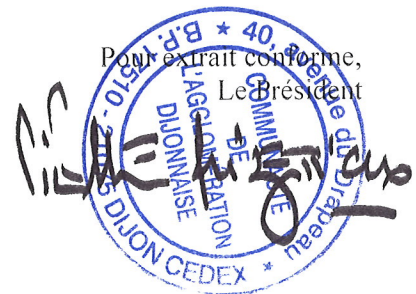
## DECIDE

- **D'autoriser** la Semaad à procéder à la vente du lot n° 2c sur la zone d'activité économique « Parc d'activités Capnord » à Dijon, dans les conditions définies ci-dessus.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

10 FEV. 2006



Publié le **10 FEV. 2006**  
Déposé en Préfecture le